

DEPARTEMENT  
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT  
APT

DELIBERATION  
N°2019/019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

*DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF*  
**425 CHEMIN PERUSIER**  
**84 300 TAILLADES**

### SEANCE DU 27 JUIN 2019

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	5
VOTES POUR	5
VOTES CONTRE	0
ABSTENTIONS	0

**PRESENTS :** Mr DOMINIQUE Pierre Président  
Syndic titulaire : HONORAT Guy - LIENS Charles  
Excusé : PONCET Norbert - PELISSIER Laurence – DEVINE Marc  
Syndic suppléant : M. OLIVIER Denis – M. CALVIERE Robert

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-sept juin, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

OBJET : MODIFICATION DES CREDITS – DM N°1 - BUDGET 2019  
=====

**LE PRESIDENT EXPOSE :** La séance ouverte, le Président expose aux membres présents la nécessité de réaffecter des montants pour le paiement des cotisations sociales 2017 et 2018 auprès de la MSA.

Il précise qu'il convient de régulariser la situation comptable en établissant une décision modificative des budgets.

**LE SYNDICAT :** oui à l'exposé de son président

### **APRES EN AVOIR DELIBERE :**

**DEMANDE** à Monsieur le Préfet de Vaucluse l'autorisation d'apporter aux prévisions budgétaires 2019 les modifications suivantes :

Section de fonctionnement :

En Dépenses :

**Chapitre 12 : article 6450** : augmentation des crédits à hauteur de 25 000 Euros

**Chapitre 11 : article 6061** : diminution des crédits à hauteur de 25 000 Euros

**Oui l'exposé du Président** : la commission syndicale approuve la proposition du président pour les modifications budgétaires, et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme

Envoyé en préfecture le 03/07/2019
Reçu en préfecture le 03/07/2019
Affiché le
ID : 084-298401712-20190627-2019_019-DE

Le Président  
Mr DOMINIQUE Pierre

LE SYNDIC

